

# BTS Métiers de l'audiovisuel option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements



La formation proposée évolue vers une meilleure connaissance des bases de la transmission des signaux et des techniques numériques. Comme les supports de tournage sont dématérialisés, l'enregistrement sur les bancs numériques introduit de nouvelles problématiques concernant la synchronisation des flux audio et vidéo. Cela nécessite d'approfondir les notions de réseau, de codage et de décodage de l'information. En production, aujourd'hui, les opérations de sécurisation, de sauvegarde, d'archivage, et la vérification de toutes les procédures de sécurité sont importantes, elles garantissent l'intégrité des données. Le technicien supérieur en audiovisuel option "Techniques d'Ingénierie et exploitation des équipements" contribue à la détermination, la coordination technique, la mise en œuvre et l'exploitation des équipements relatifs à un projet donné. De ses activités doivent résulter des choix décisifs tenant compte des impératifs artistiques, techniques, institutionnels, commerciaux et financiers de la production.

Le domaine d'action et de responsabilité du "Technicien d'Ingénierie" l'oblige à communiquer et à se confronter régulièrement tout au long du déroulement du projet avec les autres membres de l'équipe. Il en résulte que le technicien supérieur option "Techniques d'Ingénierie et exploitation des équipements" doit posséder une bonne culture littéraire et artistique notamment dans le domaine de l'audiovisuel.

Le technicien audiovisuel est chargé du matériel, dont il assure l'entretien, les réglages et la gestion :

- tenant compte des impératifs artistiques, techniques, institutionnels, commerciaux et financiers de la production il participe au choix des matériels nécessaires à un projet donné ;
- puis il prend en charge la préparation technique du tournage, s'il s'agit d'un film, et du réglage des équipements ;
- enfin il assure la maintenance des matériels dont il la charge et contribue à la gestion des stocks.

## Débouchés

Le paysage audiovisuel étant très diversifié, le technicien peut intervenir dans divers secteurs d'activité tels la production audiovisuelle, les prestataires de services (production et postproduction, communication, événementiel), les diffuseurs (chaîne de télévision généraliste, thématique, nationale, régionale, locale, "Web Tv"....).

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions de responsable nodal et transmissions, truquiste (de direct), coordinateur technique, chef d'équipements ou chef de car, - responsable du service de maintenance, ingénieur vision...

## Métiers accessibles :

- technicien duplication
- technicien d'exploitation de régie finale
- technicien d'ingénierie
- technicien d'exploitation vidéo
- technicien de reportage
- technicien de trafic
- technicien de studio
- technicien de maintenance
- responsable location...

## Accès à la Formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

## En priorité :

- Bac STI2D
- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale)
- Bac Pro SN ou Electrotechnique.

## Programme

Matières	1 <sup>ère</sup> Année*	2 <sup>ème</sup> Année*
Culture audiovisuelle et artistique	6h	6h
Anglais	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	4h
Economie et gestion	1h30	1h30
Technologie des équipements supports	7h	7h
Technique de mise en œuvre	11h	11h
Langue vivante étrangère II (facultatif)	2h	2h

\*horaires hebdomadaires

## Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 – Culture audiovisuelle et artistique	2
E2 – Anglais	1
E3 – Physique et techniques des équipements et supports	4
E4 – Techniques et mise en œuvre	4
E5 – Epreuve professionnelle de synthèse	
Sous épreuve : projet à caractère industriel	4
Sous épreuve : environnement économique et juridique du projet	1
E6 – <situation en milieu professionnel	1
Langue vivante étrangère II (facultatif)	Pts >10
Engagement étudiant (facultatif) (1)	-

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ».

Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E6 Situation en milieu professionnel

### Descriptif des matières

#### Technologie des équipements et des supports

Objectif : la maîtrise des matériels et des supports, comme par exemple ceux qui concernent les formats d'image, la chaîne de traitement numérique, le signal vidéo analogique, la vidéo numérique et les formats d'enregistrement vidéo numérique.

C'est pour cette option que cet enseignement est le plus approfondi.

#### Techniques de mise en œuvre

L'aspect technique est fondamental : choix du matériel, préparation des moyens et des outils, suivi des équipements et consommables. Apprendre à gérer le planning des opérations de maintenance est un objectif propre à l'option.

#### Sciences physiques

Connaissances en électricité générale, électronique, ondes, acoustique, optique. Mais certains aspects du programme commun donnent lieu à un approfondissement.

#### Domaine littéraire et artistique

Priorité à la lecture critique des productions audiovisuelles, et à la maîtrise des situations de communication car il faut savoir adapter le discours technique de façon à ce qu'il soit compréhensible pour le reste de l'équipe.

### Stage

La durée du stage est de 8 à 12 semaines à temps plein. Pour les candidats qui suivent une formation en deux ans, le stage est organisé à partir de la fin de la première année, à compter de la date du début des épreuves écrites du brevet de technicien supérieur. Il est souhaitable qu'il soit aménagé en plusieurs périodes.

### Poursuite d'études

#### En école spécialisée:

- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière section cinéma - Saint-Denis (93).
- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière section son - Saint-Denis (93).
- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation cinéma - Paris (75).

- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation son - Paris (75).

#### En licence professionnelle :

- Licence pro systèmes informatiques et logiciels spécialité imagerie numérique – Université d'Aix-Marseille site d'Arles (13).
- Licence pro Sciences, technologies, santé techniques et activités de l'image et du son spécialité convergence internet audiovisuel numérique – Université de Brest (29).

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

### Où se former

#### 06 Cannes

Lycée Carnot (*public*)

#### 33 Bordeaux

Lycée Professionnel St Genes La Salle (*privé sous contrat*) **A**

#### 38 Villefontaine

Lycée des Métiers L. de Vinci (*public*)

#### 43 Le Puy en Velay

Lycée Charles et Adrien Dupuy (*public*)

CFA ENA - Lycée Charles et Adrien Dupuy (*public*) **A**

#### 64 Bayonne

Lycée René Cassin (*public*)

Lycée René Cassin (*public*) **A**

**A** formation en apprentissage

### Pour en savoir plus

- Dossiers « Après le bac »
- Dossiers les études d'art
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT »
- Infosup « Après un BTS ou un DUT »
- Fiches métiers ONISEP.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**